

Assemblée Générale des Faucheuses et des Faucheurs Volontaires 2013

Burdignes les 4 et 5 mai

Loire, en Rhône Alpes...

L'année 2013, une année qui a révélé encore notre présence et vigilance :

- La remise en cause du Moratoire avec une forte mobilisation avec les apiculteurs auprès des DRAAF
- La poursuite du débat commencé autour des plantes GM mutées, à pesticides (tournesol ExpressSun) avec deux actions en juillet et septembre.
- Inspection et occupation de dépôt de semences destinées aux agriculteurs nous a permis de mettre en évidence la présence de Mon 810 à Trèbes
- Notre veille sur les importations ne s'est pas endormie au court de cette année avec l'action à Lorient sur du soja
- Sur ces faits, rajoutons quelques procès qui pourraient s'échelonner dans la durée, parce que nous ne nous laisserons pas manipuler.

Une année encore qui relate notre détermination sans faille à ne pas voir apparaître de plantes génétiquement modifiées dans les champs ni les assiettes.

L'Assemblée Générale permettra de faire le bilan de ces événements, de préparer l'avenir et d'enrichir nos connaissances en se mettant à l'écoute des uns et des autres.

BIENVENUE A BURDIGNES

Petit village de 356 habitants perché à 900 mètres d'altitude, Burdignes est situé au sud du département de la Loire.

Sa superficie de 3081 hectares fait de la commune un territoire qui s'étend entre 500 m d'altitude pour le quartier de La Gare en périphérie de Bourg Argental et 1381 m pour le point culminant Pyfarat au coeur de la forêt de Taillard.

Limitrophe avec l'Ardèche et la Haute-Loire, Burdignes fait partie du canton de Bourg Argental et de la Communauté de Communes des Monts du Pilat.

Quand on y arrive en venant de l'Ardèche, on entre alors dans le Parc Naturel Régional du Pilat.

Comme l'année passée le choix de cette commune repose sur son exemplarité dans sa politique agricole respectueuse de l'être humain, de son environnement, dans son choix d'interdire les OGM sur son territoire



Maire : Mme Sophie TRICOT Hotel de ville 42220 Burdignes Tel : 04 77 39 60 54 Fax : 04 77 39 60 54

Le collectif des faucheurs volontaires 69/42 vous accueillera avec joie et nous espérons vous faire vivre une agréable AG.

Pour les curieux et touristes, le site de la commune : www.burdignes.com

INFOS PRATIQUES

Une boîte à questions sera à votre disposition

ET

PROGRAMME DE L'ASSEMBLEE GENERALE

VENDREDI accueil à partir de 14h00 des participants (cums, plan de l'organisation disponible sur les lieux.....)

En soirée partage et échange avec les habitants de Burdignes et des alentours

Buffet, collation avant la diffusion du film les moissons du futur, film de Marie Monique Robin, animation par les faucheurs locaux

SAMEDI MATIN

- bilan des actions 2012
- le point sur les procès et procédures engagées
- un point finances

SAMEDI APRES MIDI

- un état des lieux des technologies utilisées en manipulation génétique
- un état des lieux au niveau géographique, économique et législatif
- COV et brevets et voie male
- Des points focus (infos et enjeux stratégiques) par espèces ou problématiques sur :
 - le blé
 - le tournesol
 - le colza
 - les potagères
 - l'alimentation animale et les importations
- Atelier juridique :
 - Le rien à déclarer
 - Paiement ou pas des amendes et DI
 - Aller jusqu'en cours européenne
 - Etat de nécessité

DIMANCHE MATIN **Matinée en plénière : prises de décision du collectif**

- Stratégies globales des faucheurs
- Stratégies d'actions : ou, quand, comment ?
- Stratégies de défenses : les procès
- Stratégies de communication
-

DIMANCHE APRES MIDI

--Temps d'échanges sur libres échanges pour connaissance mutuelle. Convergence des luttes : semences paysannes, paysans sans terre, les nano, la voie mâle.....

TRANSPORTS : Contact : Alex 0663283736

EN VOITURE ou STOP : voir carte

En venant de St Etienne, il faut prendre la D1082, direction Bourg Argental /Annonay ; tourner à droite à Bourg Argental, emprunter la D29 jusqu'au village de Burdignes.

En venant d'Annonay, il faut prendre la D1082, direction Saint Etienne, et tourner à gauche dans Bourg Argental, pour gagner Burdignes par la D29

EN TRAIN :

Gare d'arrivée St Etienne Châteaureux, ou Bellevue, et nous prévenir si vous ne pouvez pas prendre le bus jusqu'à Bourg Argental, pour rejoindre Burdignes.

EN TRANSPORT EN COMMUN ou EN CO-VOITURAGE

LES TRANSPORTS EN COMMUN :

Les transports en commun sont présents sur le territoire du Pilat. Tous les horaires sont disponibles sur le site de www.pilat-tourisme.fr sous la vignette Pilat sans Voiture. Vous trouverez les lignes régulières de la Loire et du Rhône ainsi que les horaires de train. De la gare au bus, il y a le tram (direction Bellevue). Traverser la place, et le bus St Etienne- Bourg Argental (2€), c'est la ligne TIL n°122 [dép de St Etienne (Bellevue) à 6h42, 8h15, 12h30, 13h35, 17h40, 18h40 en semaine, à 9h25, 13h15 et 18h15 le samedi et dimanche. Arrivée 32 minutes plus tard. Il reste 6 km jusqu'à Burdignes. On fera des navettes.

L'AUTOSTOP PARTICIPATIF et COVOITURAGE LOCAL

Ce moyen de transport est testé sur le territoire du Pilat. Il s'agit d'un covoiturage spontané, sans prise de rendez-vous au préalable mais le fonctionnement est le même (signature d'une charte, inscription, partage des frais). Des bornes d'arrêt sont identifiées sur les voies de passage fréquentées. Renseignez-vous auprès de MOPI.

Pour vous inscrire : www.pilat-covoiturage.net ; www.co-voiturage.fr ; www.covoiturage-libre.fr ;

L'AUTO-PARTAGE :

Combien d'heures par jour votre véhicule reste-t-il en stationnement? Et pendant ce temps là, qui paye? L'auto-partage, c'est une véritable alternative à la propriété individuelle de la voiture. Vous payez une location à l'heure, qui comprend le carburant, l'entretien, et l'assurance! Ce dispositif existe dans toutes les grandes villes de France. Sur Lyon, vous pouvez contacter Auto Lib' (service d'auto partage proposé par l'association La Voiture Autrement) 3d rue des Capucins 69001 Lyon 04 72 56 04 65 www.autolib.fr Sur Saint Etienne, un projet est en cours avec l'association Auto partage : [cliquez ici](#).

HEBERGEMENT : Contact : Françoise 0617246305

→Site communal <http://www.burdignes.com/>

→Ferme Auberge Linossier : 04 77 39 60 81 à Burdignes

→Camping à la ferme chez Manu et Thierry Ballandreaud

→ les listes des hotels des villes et villages proches de Burdignes :

[Hotel Bourg-Argental](#) (42) situé à 3.13 km de Burdignes

[Hotel Saint-Marcel-lès-Annonay](#) (07) situé à 5.05 km de Burdignes

[Hotel Vanosc](#) (07) situé à 5.28 km de Burdignes

[Hotel Villevocance](#) (07) situé à 5.37 km de Burdignes

[Hotel Saint-Sauveur-en-Rue](#) (42) situé à 5.54 km de Burdignes

→Gîte d'étape M. Mme Courbon 04 77 39 18 15 ou 04 77 39 71 40

PARKING

Pour plus de tranquillité et de commodité pour les habitants de Burdignes, des parkings seront indiqués dans ou en périphérie du village.

LIEU

Nous utilisons la salle des fêtes de la commune, les dépendances d'un agriculteur pour nos ateliers, plénières, conférences,.... mais aussi des chapiteaux pour la restauration
N'oubliez pas de gros pulls pour le soir et la nuit un bon duvet, c'est la montagne (1100m d'altitude)

Un fléchage AGFV sera en place dans les villages alentours de Burdignes, à partir de Bourg Argental.

Bonne errance !